

Communiqué de presse

Chécy, le 8 janvier 2024

THÉLEM ASSURANCES FAIT EVOLUER SON OFFRE HABITATION POUR REpondre À L'AUGMENTATION DE LA PRATIQUE DU VELO

Thélem assurances déploie une nouvelle offre vélo, intégrée automatiquement dans les contrats assurance habitation de ses clients ayant une option Multimédias, et ce à partir du 1^{er} janvier 2024.

Le vélo est devenu incontournable. Et pour cause, mode de transport rapide, efficace et à moindre coût, le vélo est une manière efficace de se maintenir en bonne santé. Il est également un moyen efficace pour lutter, à son échelle, contre le dérèglement climatique notamment dans la pratique du vélotaf (trajet domicile – travail).

Ces dernières années, et plus encore depuis la crise sanitaire, la pratique du vélo a fortement augmenté. 16% des Français disent utiliser le vélo (tous types de vélos confondus : personnel, de fonction, en location, en libre-service...) comme principal mode de transport pour se déplacer au quotidien (L'ObSoCo, Observatoire des mobilités émergentes, avril 2023).

En tant qu'assureur, Thélem assurances souhaite accompagner les utilisateurs de mobilité douce, économe et écologique.

C'est pourquoi, en plus du vol, les vélos dont les vélos à assistance électrique (de moins de 25 km/h), dont l'utilisateur est propriétaire ou loué à une collectivité, sont désormais couverts en cas d'accident (choc, chute, actes de vandalisme, incendie-explosion-foudre) pour tous les trajets, y compris, domicile-travail.

Cette nouvelle garantie est proposée par ses agents généraux et courtiers.

« Après le lancement réussi de la couverture des EDPM il y a un an, nous disposons désormais d'une réponse complète aux besoins de mobilité de nos assurés. Nous enrichissons de même la couverture de notre gamme accident de la vie pour couvrir en dommage corporel les trajets domicile travail des cyclistes. Les montants de couverture, comme pour les EDPM, sont parmi les plus hauts du marché. » précise Pascal Féliot, Directeur de l'Offre et des Opérations d'Assurances de Thélem assurances.

À propos : Le Groupe mutualiste Thélem assurances :

Thélem assurances pratique les assurances de personnes, de biens et de responsabilités pour les particuliers et les professionnels (petites entreprises, artisans commerçants, agriculteurs...). Sa filiale Thélem prévoyance, créée en 2013, propose une gamme complète d'offres individuelles de contrats obsèques, décès, prévoyance et emprunteur.

Le groupe mutualiste, dont le réseau de distribution physique est composé de 305 agences réparties dans 59 départements et 261 courtiers, a réalisé un chiffre d'affaires de 423,6 millions d'euros en 2022, correspondant à un portefeuille de plus d'1,1 million de contrats et de 509 587 sociétaires.

Son siège social est basé à Chécy, dans le Loiret, avec également des sites à Châteauroux, Nantes et Paris. Thélem assurances a fêté ses 200 ans en 2020 et compte aujourd'hui 488 collaborateurs salariés.

<https://www.thelem-assurances.fr/>

Contact presse : Delphine Beauchesne | Article Onze Corporate | Tél. : 06 27 06 06 65 - dbeauchesne@articleonze.com